



MERCURIALE
 DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR

Mobiliser les Forces vives,
 grande illusion ou vrai enjeu ?

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR
 SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2016

Introduction

Quand j'ai choisi de consacrer une mercuriale à la mobilisation des forces vives, je savais que je m'obligerai à confronter mon credo à l'ingratitude des contingences ; que j'allais éprouver un défi quotidien face aux vicissitudes de l'immédiateté, de la controverse et de la polémique ; que je devrais exposer publiquement les limites d'un raisonnement que je construisais, plus ou moins consciemment, depuis presque dix ans. Mais je savais aussi que le jeu auquel je me livrerais ainsi , et qui en fin de compte n'était pas vraiment un, valait bien plus qu'une simple chandelle : il valait certainement la peine que j'allais me donner. Une peine qui n'aurait d'égale que celle que j'éprouverais si je devais un jour m'apercevoir que mon exercice n'avait pas, quelque part au moins, allumé une nouvelle flamme ... pour éclairer de nouvelles voies ou pour réchauffer d'anciennes espérances. Il valait en tout cas la satisfaction de la tentative qui permet de mieux prendre la mesure de la fonction qu'on exerce.

Denis Mathen



MERCURIALE DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR

Mobiliser les Forces vives,
grande **illusion** ou vrai **enjeu** ?

21 octobre 2016

Sommaire

Introduction	7
La notion de «Forces vives»	11
Les lieux et les procédés de leur expression	20
Le recours aux «Forces vives» dans le domaine de l'enseignement supérieur	23
Les diasporas	26
Se mobiliser certes mais pour quoi ou ... contre qui ?	28
Axud	31
Perspectives et conclusion	41



MERCURIALE
DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR

Mobiliser les Forces vives,
grande **illusion** ou vrai **enjeu** ?

21 octobre 2016

rassembleme
mobilisation équ
énergie
territoire
rés
force
instit
enjeux
interaction
supracommunali
dynamisme
Province
syndicats
bourgmestres
Diaspora
stratégies

1. INTRODUCTION

rasse
Di

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés provinciaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,
Monsieur le Directeur général,
Madame la Commissaire d'arrondissement,
Mesdames et Messieurs,

Il y a un peu moins de cinq ans maintenant, le 17 février 2012, je prononçais devant votre assemblée réunie en séance solennelle la Mercuriale de mes cinq années de fonction.

Avec le recul, je peux, ainsi que je l'avais déjà fait alors, le réaffirmer sans hésitation aujourd'hui, et cela d'autant plus que les faits l'accréditent, cette communication était à la fois comme un premier bilan intermédiaire d'une expérience de quinquennat mais aussi comme une véritable feuille de route qui pouvait me guider dans une action future, notamment en balisant le terrain de mes prochaines communications sur le même mode.

Dans l'introduction de ladite Mercuriale, j'égrenais les sujets que j'allais y aborder. Ceux-ci étaient alors au nombre de six : l'évolution récente et future de l'institution provinciale ; le lien avec les communes ; la mobilisation des forces vives namuroises et la construction des lieux de son expression ; la sécurité, avec un focus plus particulier sur la réforme de la sécurité civile ; les relations internationales et enfin, la préservation du patrimoine et spécialement celle de ce Palais provincial.

J'aurai, croyez-le bien, l'occasion de revenir à loisir sur les deux premiers sujets dans les mois et les années qui viennent, ne fût-ce qu'à la faveur des enjeux et obligations de la supra-communalité mais également parce que j'en ferai le sujet de ma Mercuriale de 2017 qui sera consacrée quant à elle à ces institutions locales encore trop souvent méconnues que sont les Centres publics d'action sociale et ce, en clôture et en point d'orgue de mon tour des trente-huit CPAS de notre province.

Mais jusqu'à présent, j'ai suivi ma feuille de route : les relations internationales furent le sujet de ma Mercuriale de 2013 ; en 2014, c'est la réforme de la sécurité civile qui me fournit le thème de mon allocution et l'année dernière, vous vous en souviendrez, c'est en conclusion de développements sur les problématiques de la préservation et de la valorisation du patrimoine, envisagées tels des remparts à l'obscurantisme, que j'ai amené le sujet de notre Palais provincial.

En congruence avec sa lettre et en cohérence avec son esprit, je ne pouvais dès lors aujourd'hui aborder d'autres sujets que celui de la mobilisation des forces vives.

Et puis, bien au-delà de la simple observance d'une ligne de conduite imposée de manière autonome ou des saveurs toutes virtuelles que procurent les logiques de continuité dans une société en proie au zapping des idées, quelle plus belle perspective que celle-là ?

Car si le sujet n'est pas nouveau, loin s'en faut, et n'est pas non plus uniquement d'ici, sa mélodie lancinante tantôt nous envoûte, tantôt nous berce, tantôt nous excède, tantôt nous réveille, depuis un peu moins de 10 ans, au gré des accords ou des désaccords d'AXUD.

Et à propos d'AXUD, précisément, parce qu'elle n'est pas trop distante de la précédente législature provinciale qui l'a porté sur les fonts baptismaux ; qu'elle est à distance respectable encore de l'épilogue de l'actuelle, qui a accompagné ses premiers instants de maturité, mais qu'en même temps elle est suffisamment éloignée des échéances électorales communale et provinciale d'octobre 2018 et des élections européennes, fédérales et régionales de 2019, l'époque me semblait propice à en analyser la qualité des fruits et à s'assurer de, pardon, à questionner la solidité de son tronc.

Et ce disant, vous apercevez au détour de mes mots et de leur hésitation, le danger de l'exercice auquel je suis en train de me livrer : celui de répondre à la question posée par le titre d'un exposé dès l'introduction de celui-ci, sans en attendre la conclusion. C'est en effet là l'un des risques que fait courir le développement que sincèrement on voudrait objectif quand il porte sur un sujet dans lequel on a, à titre personnel, déjà beaucoup investi et insufflé pas mal d'énergie et une quantité comparable d'influx nerveux.

L'engouement romantique qui se nourrit de convictions est le plus efficace castrateur de la rigueur du raisonnement.

Mais revenons à la notion de «rassemblement des forces vives», envisagée de manière générale (et pas seulement sous l'angle, finalement réducteur, d'AXUD) notion à propos de laquelle je vous demandais s'il y avait plus belle perspective.

On serait effectivement tenté de répondre par la négative... ce qui en l'occurrence est très positif : non, il n'y a pas de plus enthousiasmante perspective que d'envisager et d'espérer que puissent se réaliser, aussi souvent qu'il le faut et lorsque cela s'avère nécessaire, le rassemblement et la mobilisation des forces vives, particulièrement dans un monde tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Situation économique en profonde mutation, crise et remise en cause de nombreux systèmes, enjeux jamais égalés en matière de sécurité, construction d'une nouvelle cohésion sociale face aux attaques terroristes, résistance au travail de sape contre les fondements et les valeurs essentielles de nos sociétés, tous ces défis nécessitent que nos forces vives se rassemblent, s'organisent, se soudent, se mobilisent ou tout simplement, se parlent.

Le récent accord intervenu entre le gouvernement fédéral et les régions sur le *Pacte national* d'investissement, n'est finalement pas autre chose que la transposition à un niveau macro intra-belge de l'union de forces vives autour d'un même but, derrière un même objectif. Il est de plus la preuve que si on le veut réellement, le dépassement des clivages et des aigreurs est réalisable.

À ce stade de mon propos d'aucuns me feront peut-être remarquer deux choses, de nature différente : tout d'abord, avec le Pacte national d'investissement ou les différents enjeux globaux et mondiaux que je viens d'énumérer, nous sommes bien loin de la dynamique d'AXUD, pour revenir à elle, loin de ses préoccupations et des sujets qu'on y aborde ; et deuxièmement, que la mobilisation des forces vives apparaît a priori essentiellement comme une démarche réactive, quasiment d'autoprotection par rapport à des menaces ou des obstacles extérieurs et non comme une réflexion positive de prise en charge de son destin, capable d'émettre des propositions concrètes. La preuve, c'est dans le traumatisme «Caterpillar» que s'enracine le pacte d'ampleur nationale.

Une fois encore, je répondrai par la négative à la première remarque mais serais plutôt enclin à partager la seconde, même si je serai amené à la nuancer ultérieurement.

Cependant, il est vrai selon moi que c'est essentiellement là que se trouve, sinon la principale faiblesse conceptuelle voire intrinsèque du concept de «forces vives», à tout le moins l'une de ses principales faiblesses dans la perception que peut en avoir, consciemment ou inconsciemment, l'opinion publique.

On semble les appeler ou les invoquer essentiellement en période troublée, pour affronter un péril, pour faire front, pour s'opposer, pour résister.

Par contre, au sujet de la première remarque, rien n'est plus faux. Ce sont bien les mêmes défis, les mêmes enjeux qui s'expriment, au niveau d'AXUD (ou dans d'autres dynamiques locales de mobilisation des forces vives, on en verra l'une ou l'autre) que dans les cénacles d'envergure nationale ou internationale : la dynamisation de l'économie par la créativité et l'innovation, l'emploi, la mobilité, la sécurité, les questions de gouvernance, etc ... Il se fait simplement que dans les cénacles à notre niveau, l'incarnation de ces concepts se réalise par le biais d'autres réalités et d'autres attentes, peut-être plus concrètes, et que le contexte dans lequel celles-ci se placent est bien évidemment radicalement différent de celui qui existe à dix mille kilomètres d'ici.

Réflexion faite, c'est peut-être ici que la notion de «forces vives» prête à confusion, qu'elle apparait multiforme ou qu'en tous cas, elle semble recouvrir des réalités extrêmement différentes, variables selon les époques et selon les parties du monde où elle s'exprime.

Pour structurer mon exposé, je vous proposerai dès lors de nous attarder d'abord précisément sur le concept même de «forces vives», en tentant de cerner son origine (si tant est que cela soit possible), son utilisation, dans le discours au fil des siècles, et ainsi, la ou les définition(s) qui lui ont collé ou lui collent encore à la peau. Ce sera aussi l'occasion de nous attarder brièvement sur la notion de «mobilisation» et sur les connotations que celle-ci induit.

Ensuite, nous pourrions nous pencher sur les lieux éventuels et quelques moyens existants d'expression de ces forces vives. Je m'aventurerai pour ce faire dans trois directions : celle de l'introduction de cette notion dans le contexte académique et universitaire, dans la foulée notamment du décret dit *paysage*.

J'aborderai par la suite plus succinctement le cas particulier de ce que j'appellerai les *diasporas* et leur contribution potentielle à cette notion de «forces vives».

Je terminerai bien évidemment en vous livrant mon opinion, nourrie de ma propre expérience, de l'aventure AXUD, de ses forces, de ses faiblesses, de ses perspectives, de son devenir.

En filigrane de ces commentaires et au gré de leur exposé, je redirai les enjeux qui pour notre province justifient selon moi qu'on s'attache à y maintenir vaillante une dynamique de rassemblement et de conscientisation de l'ensemble de nos forces vives.

Enfin, une conclusion, contenant de nouvelles propositions ou suggestions dans ce domaine ou en réactivant d'autres déjà faites précédemment, viendra comme il se doit clôturer le tout.



en
ement
quilibre
réseautage
ces vives
stitutions
IX
on
alité

enjeux
territoire
mobilisation
énergie
société
territoire
dynamisme
institutions
énergie

2. LA NOTION DE FORCES VIVES

Vouloir parler des forces vives, c'est a priori un peu comme vouloir parler de la couleur de l'eau d'un torrent de montagne: l'insaisissabilité du contenu du second n'a d'égale que la volatilité des contours des premières et la variété des nuances des premières n'a d'égale quant à elle que la diversité des reflets du second.

Coupons court à toutes supputations un peu originales du physicien en herbe, qui voudrait encore raccrocher le concept de forces vives dans son acception actuelle, avec ce terme aujourd'hui obsolète, imaginé par le philosophe et mathématicien LEIBNIZ pour distinguer la force d'un corps en mouvement de la force d'un corps qui n'a qu'une tendance au mouvement, sans se mouvoir dans les faits.

Ceci vaut quand même bien une petite explication afin de satisfaire votre curiosité perceptible : un objet placé sur une planche a une tendance au mouvement vers le bas que freine cette planche sur laquelle il se trouve alors qu'un objet lancé en l'air a un mouvement vers le haut qui se ralentit graduellement en raison de l'attractivité terrestre ; c'est ce mouvement vers le haut, avant qu'il ne retombe, que LEIBNIZ qualifie de «force vive» (au singulier) à la différence du premier qu'il nomme «force morte». Si cette explication s'avère utile pour notre édification personnelle dans une tentative de plus grande exhaustivité de la détermination des contours de la notion, vous pouvez néanmoins l'oublier provisoirement puisque, je le répète, si ce n'est une homonymie singulière, elle n'a rien avoir avec le contenu ultérieur de mon exposé.

La première allusion explicite à la notion de «forces vives» au sens qui nous occupe que j'ai pu trouver remonte au début du quatrième siècle avant J.-C. Elle est à replacer, et ceci n'est pas inintéressant ne fût-ce que symboliquement, dans le contexte général des procès politiques, qui pullulaient alors dans la cité athénienne, notamment par le biais de l'ostracisme ou des accusations d'impiété.

Dans le discours, en forme de plaidoiries, Contre Agoratos, de l'orateur LYSIAS, il est question d'une cité amputée, par l'action destructrice de l'ennemi et l'occupation de son acropole, de toutes ses forces (ἡ δύναμις ἅπασα τῆς πόλεως παρελύθη) et qui pour cette raison serait ramenée au dernier rang des cités parmi les cités. C'est donc dans un contexte tant de conflit que d'exacerbation des tensions partisans, qui paradoxalement est aussi l'une des causes de l'éloignement de certaines de ces mêmes forces vives par l'effet pervers des procès politiques dont je viens de parler, que LYSIAS préconise de leur témoigner, à ces forces vives, toute l'attention qu'elles méritent tout simplement pour le bien de l'avenir de la cité.

¹Κατὰ Ἀγοράτου ἐνδείξεως Συγγραφέας: Λυσίας LYSIAS, *Contre Agoratos* with an English translation by W.R.M. Lamb, M.A. Cambridge, MA, Harvard University Press; London, William Heinemann Ltd. 1930, 46



Plus près de nous, dans la Rome du premier siècle avant J.-C., au cours de son discours prononcé pour le procès de Sestius (le Pro Sestio) CICERON se livre à un appel vibrant au rassemblement de toutes les factions, de tous les ordres, de toutes les gentes qui coexistent à cette époque au sein de la société morcelée, éclatée et instable de la *caput mundi*, à l'aube pourtant du renouvellement à Lucques du premier triumvirat.

Les commentateurs actuels les plus avertis y discernent, ni plus ni moins qu'un véritable plaidoyer, tout en finesse et tout en nuances, pour le rassemblement de ce qu'on baptiserait de nos jours les «forces vives de la Rome antique».

Petit saut dans le temps, presque sans transition, entre la période romaine classique et le XVIII^e siècle juste en constatant au passage qu'à propos du Moyen Âge, certains auteurs contemporains considèrent que les «forces vives» de cette époque charnière, par exemple en Terre sainte dans le Royaume de Jérusalem, n'étaient autres que les ordres militaires tels que l'ordre de Sainte-Marie des Teutoniques, l'ordre des Templiers, l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ou l'ordre de Saint-Lazare². Courte remarque anecdotique qui pourtant en dit long.

Durant les XVII^e et XVIII^e siècles, l'usage de l'expression de «forces vives» le fut essentiellement, voire exclusivement, notamment par la voix des philosophes des lumières, VOLTAIRE ou d' ALEMBERT, autour de son acception scientifique d'alors, dans le sillage de la théorie de LEIBNIZ que j'ai résumée plus haut, qui donna lieu pour sa part à controverses célèbres³. Mais ceci est une autre histoire et je le signale à nouveau uniquement pour qu'il ne subsiste définitivement aucun doute consécutif à l'homonymie apparente et à l'utilisation de mêmes vocables pour désigner des choses qui n'ont aucun lien entre elles.

Par contre, ceci ne signifie pas que l'idée de pouvoir compter sur les «forces vives» d'un territoire et de l'importance de les préserver d'influences néfastes soit absente des esprits de ce temps. Ainsi, dans le livre VIII de l'*Esprit des Lois*, MONTESQUIEU, sans jamais pourtant les nommer ainsi, se livre à ce qui a toutes les apparences d'un catalogue des forces vives d'une nation qu'il faut selon lui protéger de ce qu'il appelle la «corruption des principes des trois gouvernements»⁴.

De son côté, von CLAUSEWITZ, au lendemain des guerres napoléoniennes, dans son traité *De la guerre*⁵, parle des forces vives (que la traduction anglaise traduit en *living forces*) pour désigner les deux parties antagonistes qui s'opposent dans un conflit. Une guerre selon lui étant toujours un choc entre deux forces vives (deux *living forces* donc) et non le choc entre une force vive et une masse inerte.

Remarquons que ce lien entre la notion de forces vives et le domaine du conflit aura la dent dure puisque dans le discours d'installation du roi ALBERT 1^{er}, un siècle plus tard lorsque celui-ci déclare qu'il revient au Roi « de veiller au maintien des forces vives de la Nation » les observateurs interpréteront cette notion comme étant une allusion directe à l'armée du pays. En outre ne parle-t-on pas de nos jours de la «mobilisation» des forces vives, comme s'il s'agissait de bataillons ou de cohortes que nous enverrions au front. J'y succombe moi-même dans le titre de cette intervention. Ceci n'est sans doute pas étranger à cela.

²Michel Balard, *Croisades et Orient latin*, XI^e – XIV^e siècle, Ed. Armand Colin, Paris, 2003

³Cfr la dispute des forces vives, opposant Leibniz à Newton ; voy. *Observations critiques sur la physique newtonienne avec la solution de la dispute des forces vives et des forces mortes de Leibniz au jugement de l'Académie de Dijon*, Amsterdam, 1784 et Anne-Lise Rey, *La dynamique de Leibniz*, un autre visage de la science, Université de Lille 1)

⁴Montesquieu, *L'esprit des Lois*, Livre VIII, 1748

⁵*On war (Vom Kriege)*, Carl von Clausewitz, traduction de Michael Howard, Peter Paret, Princeton University Press, 21 juin 1989 - 732 pages et spécialement les pages 34, 77 et 149

Mais ne prenons pas trop de retard et entrons maintenant dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle où l'expression commença à être utilisée plus souvent qu'à son tour et prit de plus en plus une signification plus proche de celle que nous lui donnons à présent.

En octobre 1852, lors de son voyage dans le sud de la France l'Empereur NAPOLÉON III dit espérer compter sur les forces vives de la Nation pour l'aider à remplir dignement sa mission⁶ et plus tard, l'accueillant à sa descente du train, le président du Conseil général de l'Hérault en appelle à la concentration de l'action des forces vives « *sur l'amélioration de la condition morale, matérielle et intellectuelle des classes souffrantes* »⁷.

Les forces vives deviennent donc aussi des bases sur lesquelles les dirigeants peuvent s'appuyer pour mener à bien leurs projets en même temps qu'elles peuvent concourir par elles-mêmes à de nobles objectifs, telle que l'amélioration des conditions de vie des plus démunis.

Ainsi le Prince NAPOLÉON, cousin de l'Empereur NAPOLÉON III et président du comité d'organisation de l'exposition internationale de Paris en 1867 déclarait : « *En rassemblant sur un même point toutes les forces vives de l'humanité, et en leur présentant un immense champ d'études, les Expositions ont donné une impulsion énorme à l'esprit de découverte et formé des liens utiles au progrès général* »⁸.

Le concept de «forces vives» se teinte en plus ici d'universalité et reprend la notion de progrès de l'Humanité auquel leur action concourrait.

Ceci est encore plus flagrant dans la bouche de Jean JAURES qui, dans son discours Pour la laïque devant la Chambre des Députés en janvier 1910, s'exclame que « *le vrai moyen de respecter le passé, c'est de continuer vers l'avenir l'œuvre des forces vives qui, dans le passé, travaillèrent* » et d'ajouter que celles-là « *ont toutes été, par la puissance invincible de la vie, des forces de mouvement, d'impulsion, de transformation* »⁹ ... En un mot, de progrès.

Par la suite tous les Présidents de la République française reprirent la notion de forces vives à leur compte.

Ainsi le Général De GAULLE qui dans un appel lancé de Londres en mars 1943 s'exprime de la sorte : « *la Nation française, que l'ennemi s'acharne à vider de sa substance par la déportation, le pillage, les fusillades, tâche de garder et d'organiser ses forces vives pour les suprêmes efforts de demain* ». La parenté avec le discours de LYSIAS vingt-quatre siècles avant lui est pour moi évidente comme on pourrait se demander si dans le contexte de la deuxième guerre mondiale l'expression n'est pas aussi, dans la bouche du Général, apparentée aux connotations militaires que j'ai évoquées il y a quelques instants. Le fait que plusieurs années plus tard, De GAULLE utilisera d'ailleurs à nouveau l'expression «forces vives» dans ses *Mémoires de guerre* à propos de l'état de la marine française à l'époque de DARLAN peut le laisser penser.

⁶ F. Laurent, *Voyage de Sa Majesté Napoléon III*, empereur des Français: dans les départements de l'est, du centre et du midi de la France, Ligarán, 570 pages (1/1/1853)

⁷ Idem

⁸ Louis-Napoléon Bonaparte, Napoléon Ier, Prince Jérôme Napoléon, *Pensées napoléoniennes: Extraites des œuvres, discours et écrits de Napoléon Ier, de Napoléon III et du prince Napoléon*, Ligarán, Paris, 180 pages

⁹ Jean Jaurès, *Pour la laïque*, les classiques de poche, Paris



Mais l'une des plus grandes contributions à la tentative de définition de la notion de «forces vives» fut sans aucun doute le discours télévisé et radiodiffusé du Général De GAULLE, le 25 avril 1969 pour défendre son projet de régionalisation et de réforme du Sénat. À propos de son projet de réunir dans une seule et même assemblée le Sénat et le Conseil économique et social, il déclare : « *c'est beaucoup, d'associer la représentation des activités productrices et des forces vives de notre peuple à toutes les mesures locales et législatives concernant son existence et son développement* ».

On peut considérer en effet que « *cet emploi donne à l'expression une bonne part de son contexte en l'associant à un projet de modernisation, aux questions de la régionalisation, de la réforme du Conseil économique et social et enfin, au projet social et économique de la participation* »¹⁰ et si l'expression continue parfois « *... (à apparaître) bien floue (...), dans le même temps, elle permet sans doute de grouper dans une même analyse des phénomènes qui pourraient sinon paraître dissociés* »¹¹ ; elle parvient de plus à « *crystalliser un discours politique assez pluraliste dans la France de l'ère gaulliste* »¹².

Et c'est certainement ce dernier aspect qui lui permet de faire florès chez tous les Présidents de la République successifs en France, de GISCARD d'ESTAING à HOLLANDE en passant par MITTERRAND, CHIRAC et SARKOZY.

GISCARD D'ESTAING déclare ainsi dans un discours du 14 mai 1979 prononcé à Mulhouse sur les relations entre l'université et l'industrie que le monde dans lequel nous vivons « *est un monde dans lequel nous aurons besoin de rassembler toutes les forces vives de la France : les forces de l'intelligence, les forces de la culture, les forces de dynamisme, les forces de la création , c'est-à-dire les forces de l'université, les forces de l'industrie et de l'entreprise* » ; nous remarquons au passage qu'il n'inclut pas dans ce concept le personnel politique.

Quant au Président MITTERRAND, il fut l'initiateur des traditionnels *Vœux aux forces vives* de la République, repris après lui par ses successeurs et qui, quant à eux, s'adressaient aux représentants de toutes les catégories socioprofessionnelles de l'Etat, en ce compris les représentants politiques.

SARKOZY pour sa part, tout en reprenant le concept, n'hésite cependant pas à le questionner voire à le moquer quitte à l'éreinter.

Le 22 septembre 2009, à Avignon dans son discours *Agir pour la jeunesse*, il fait allusion à son installation antérieure comme Président devant les forces vives de la Nation en ces termes : « *dans la grande salle des fêtes de l'Elysée, ... le Président du Conseil constitutionnel donne les résultats ; je deviens à ce moment-là Président de la République devant les forces vives de la Nation ... c'est très révélateur (répété trois fois)... Les forces vives de la Nation, il n'y avait pas de jeunes* ». Sans avoir l'air d'y toucher et sous l'apparence de la gaudriole légère, il pose pourtant une question interpellante : les forces vives sont-elles uniquement des élites actuelles de fonction ou également des potentiels de promesses d'avenir ?

¹⁰ Serge Bernstein, Pierre Birnbaum, Jean-Pierre Rioux, Alain Chatriot, in Serge Bernstein et al., *À la recherche des « forces vives » De Gaulle et les élites*, La découverte, 2008, p. 219 à 237.

¹¹ Idem

¹² Ibidem

Ceci dit, aux quatre coins du monde, du Bénin au Gabon, de la Tunisie à la RDC, du Maroc à la Birmanie, de l'Iraq à Madagascar, on en appelle partout à l'union des forces vives en périodes de troubles ou au lendemain de celles-ci ; pour soutenir des réformes essentielles, pour cicatriser les blessures d'un douloureux passé ; pour redonner de l'espoir aux populations ou des chances à la démocratie.

Petit bémol cependant dans cette apparente grande communion mondiale de pensée autour d'un concept polymorphe : le discours politique aux États-Unis apparaît, selon mes investigations, y être moins perméable, même si on rencontre, notamment dans les propos du Président OBAMA, des expressions telles que *lifeblood* (que l'on pourrait traduire par «sang vital») mais qui s'applique selon lui tout autant à ce que représente économiquement et culturellement les communautés asiatiques aux États-Unis qu'au rôle que joue le crédit dans un contexte économique. Peut-être cela mériterait-il que quelqu'un y consacre de savantes recherches en linguistique comparée même si un embryon d'explication peut-être trouvé dans la conception que se font les Américains de l'organisation de leur société.

Et chez nous me direz-vous, dans notre Belgique au lourd héritage de pilarisation, qu'en est-il exactement ?

Personne n'ignore que ce concept est largement utilisé dans le discours politique à tous les niveaux institutionnels de notre région et de notre pays.

Au niveau communal, le Bourgmestre Maxime PREVOT lors de son installation en tant que nouveau bourgmestre, le 5 mars 2012 en parle dès la 20ème ligne de son discours de plus de huit pages et disait avoir besoin « *pour l'essor namurois, de toutes les forces vives locales, en ce compris celles issues des rangs de l'opposition* »¹³.

On sait dans cette enceinte que les traditionnels vœux de Nouvel an aux forces vives en province de Namur existent maintenant depuis de nombreuses années et je n'y reviendrai donc pas.

En tant que Ministre-Président du Gouvernement wallon, Paul MAGNETTE présenta en janvier dernier, de la même manière ses vœux aux forces vives, avec la volonté déclarée « *de faire adhérer toutes les composantes de la société wallonne à sa stratégie* ».

Au plus haut niveau de notre état fédéral enfin, tant nos derniers premiers ministres que nos derniers souverains ont, chacun à leur tour et à différents moments symboliques ou solennels, fait appel à cette notion dans une volonté soit de conviction soit de construction d'une plus grande cohésion sociale.

Lors de son premier discours de nouvelle année, au Palais royal en janvier 2015, le Premier Ministre Charles MICHEL, affirmait : « *Nous devons rendre à chacun et spécialement aux jeunes générations la foi dans le futur, le goût d'agir et la capacité de maîtriser leur vie. J'en appelle au rassemblement de toutes les forces vives. (...) La confiance et le rassemblement, c'est le socle pour bâtir une société dans laquelle chacun peut donner le meilleur de lui-même.* »¹⁴

¹³ Allocution d'installation du nouveau bourgmestre de Namur, Monsieur Maxime Prévot, *Osons la Ville créative*, Conseil communal du 5 mars 2012

¹⁴ Discours de Charles Michel aux autorités du pays, Bruxelles, Palais royal, 29 janvier 2015



Pourtant ces forces vives auxquelles chacun s'adresse ne peuvent bien évidemment être à chaque fois les mêmes ... elles ne sont pourtant pas non plus tout à fait des autres.

Ainsi, les forces vives locales dont un bourgmestre a besoin pour construire l'avenir de sa commune, sont certes incluses dans les forces vives régionales ou belges mais elles en constituent seulement une part infime. Non seulement ces dernières ne peuvent s'en satisfaire mais les intérêts que l'une et l'autre défendent sont aussi à chaque fois d'une autre nature ou plus exactement d'une autre dimension.

On le voit, au sein d'un même espace territorial, l'État belge en l'occurrence, les forces vives de chacun de ses échelons sont un peu comme des poupées russes : les plus petites sont à chaque fois une partie intégrante d'une plus grande qui est elle-même bien davantage que la somme des plus petites.

Que retenir de cette digression historico-conceptuelle que d'aucuns pourront juger fastidieuse et superfétatoire mais que je veux plutôt considérer comme éclairante pour indiquer la difficulté de cerner convenablement le contenu et la portée de l'expression *forces vives* ?

Plusieurs choses en somme : que le concept, que la nécessité de les garder vives, ces forces, mais surtout de pouvoir les activer quand cela s'avère nécessaire, ne sont pas neufs mais qu'ils planent de longue date dans les esprits des décideurs, surtout politiques, ou des commentateurs.

Evidemment, que cette notion est mouvante dans son contenu et dès lors dans sa signification, au gré du temps et du lieu.

La conception antique, tant grecque que romaine, l'assimilant plutôt à des citoyens, sinon d'exception, en tout cas de grande valeur morale, intellectuelle ou sociale dont la présence au sein de la cité apporte une vraie valeur ajoutée à la société dans laquelle ils évoluent. A Athènes, il s'agirait ainsi aussi bien des *καλοὶ κάγαθοί* (les hommes de bien, qui incarnent le courant aristocratique) comme des personnalités marquantes de la masse du *δῆμος*, les leaders du peuple ainsi qu'on les nommerait de nos jours.

Pour Rome, CICERON envisage quant à lui un rassemblement des *optimates*¹⁵ (littéralement, «les meilleurs» bien que ce vocable englobe une grande partie de la population de la *Ville éternelle*). Notons au passage que ces concepts antiques, tant l'hellène que le latin, emmènent dans leur sillage celui de l'élitisme qui n'est pas étranger pour certains à l'essence même des forces vives et qui a tantôt été utilisé pour les louer, tantôt pour les mettre à l'épreuve des réalités (voyez par exemple l'étonnement du Président SARKOZY à propos de la jeunesse), tantôt pour les railler ou les dénigrer.

On retiendra également que la locution «forces vives» a tantôt plutôt concerné et désigné des organisations structurées, indépendantes de la structure d'Etat *stricto sensu*, plutôt que des parties d'un ensemble étatique : pensons aux ordres militaires du Moyen Âge ou aux organismes corporatistes de la fin des Temps modernes. C'est justement là ce qui a pu nuire à leur image ou a nourri les critiques à leur rencontre comme a nui à leur honorabilité, l'instrumentalisation qui en a été faite durant le régime de Vichy ou dans l'Italie fasciste, pour ne citer que ces deux exemples.

¹⁵ Guy Achard, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours «Optimates» de Cicéron*, Volumes 68 à 70, Brill Archive, 1 janv. 1981 – p.18

Que d'aucuns s'accordent à exclure de la notion de «forces vives» certaines catégories de personnes ou de groupements est un truisme. Il en va ainsi, a priori sans contestation possible de nos jours, des extrêmes politiques ou de certains groupes défendant des positions trop radicales.

Dès 1965, le juriste français Georges LAVAL tentait d'en circonscrire le concept dans un article intitulé *Les clubs politiques*¹⁶. Il constatait que c'était essentiellement de manière négative qu'on le définissait en excluant toute une série de catégories de personnes dans la logique cohérente de ce que je viens de dire.

Mais de manière plus mystérieuse, il affirmait péremptoirement, et je le cite toujours, que «*tout le monde sait que des catégories entières n'en sont pas*» et il citait des exemples précis tels «les sénateurs et conseillers généraux» et de compléter tout aussi mystérieusement par ces mots : «*seuls quelques individus de ces catégories peuvent échapper à l'exclusion*».

Cette prise de position un rien brumeuse croise pourtant d'autres opinions qui, ainsi qu'on l'a mentionné plus haut, écartent de prime abord du terme «forces vives» tous les partis politiques, quels que soient d'ailleurs leurs idéologies et leurs positionnements sur l'échiquier politique. Ainsi, et pour mieux ancrer sa thèse, Georges LAVAL poursuit son propos en plaçant au rang de ses synonymes des expressions telles que «corps intermédiaires», «clubs» ou encore «couches nouvelles».

La notion de «forces vives» ne s'entendrait alors selon cet auteur qu'au sens de la société dite civile et non pas des représentations politiques issues des élections. Vaclav HAVEL paraît abonder dans ce sens, lui qui prétendait que «*le rassemblement des citoyens dans des organisations, mouvements, associations, syndicats est une condition nécessaire au fonctionnement de toute société civilisée bien structurée*»¹⁷ sous-entendu apparemment, «à côté des rassemblements de nature politique».

Dès lors, en se frottant au travers de la terminologie employée avec la réflexion ancienne sur les corps intermédiaires, dans la foulée notamment des analyses de TOCQUEVILLE et plus près de nous de celles de Pierre ROSANVALLON qui les relativisent, la notion moderne de forces vives pose également une autre question fondamentale : ces «forces vives» sont-elles réellement d'abord des individus qui, le cas échéant appartiennent, je serais tenté de dire fortuitement, à certains groupes, à certaines associations ou institutions (ce qui serait plus proche de la conception antique) ; ou sont-elles, certes constituées d'individus mais uniquement parce que ceux-ci sont l'émanation d'un groupement, d'un lobby, d'une association ou représentants d'un intérêt ; ou, troisièmement et encore un pas plus loin, les véritables forces vives ne seraient-elles en fin de compte que ces associations elles-mêmes, ces fédérations, ces groupements qui bien évidemment ne peuvent s'incarner que par le biais de représentants de chair et d'os mais qui seraient, pour ces derniers, quasiment interchangeables.

Ce questionnement, loin d'être théorique et anodin, est l'un de ceux auxquels AXUD est pour l'instant confronté lorsqu'on l'envisage sous l'angle de sa composition et de la faculté pour ceux qui en font partie de s'y faire représenter, je reviendrai ultérieurement sur cette question.

¹⁶ Georges Laval, *Les clubs politiques*, Revue française de science politique, Paris 1965, 15, 1, p. 105

¹⁷ Vaclav Havel, *Méditations d'été*, Editions de l'Aube, Paris 1998

Ce faisant, on retiendra en outre que la notion de «forces vives» plonge ses racines dans des terreaux schizophréniques : d'un côté ceux de la méfiance qu'ont engendrée les corps intermédiaires pour ce qu'ils représenteraient de danger, d'influences négatives, de risques de télescopage avec les structures établies de l'État, pour ce qu'ils seraient, ainsi que l'écrit ROSANVALLON à nouveau, suspectés « *de contrarier ou de parasiter l'expression et la formation de l'intérêt général* »¹⁸, et ce particulièrement au lendemain de la Révolution française, (méfiance qui a atteint le paroxysme de son expression au travers des Lois d'Allarde et Le Chapelier) et de l'autre côté, cette nécessité, sinon obsessionnelle du moins prégnante chez nombre de décideurs politiques, de se reposer régulièrement sur ces mêmes corps intermédiaires, revenus depuis lors en odeur de sainteté, et de solliciter à tous propos et à tous moments, leur soutien ou leur approbation dans une série de politiques ou pour la poursuite de leurs objectifs.

On retiendra enfin également que son contenu est largement tributaire des visées ou des buts de celle ou de celui qui utilise la notion et qui fait appel à l'appui de ces forces vives pour le soutien à l'une ou l'autre cause, pour la poursuite de tel ou tel projet.

Foison d'aspects et de facettes, variétés de réalités cachées derrière les mots, contingences liées aux contextes historiques, instrumentalisation quelquefois, espaces de réflexions largement ouverts sur d'autres horizons, sur d'autres questionnements d'ordre politique et sociologique non exempts de polémiques, la notion de «forces vives» n'est pas une notion neutre, une notion anodine, une notion lisse.

Le côté positif de tout ceci, c'est finalement qu'on est en droit de se dire qu'elle ne peut dès lors que rarement être utilisée totalement à mauvais escient. Le tout est de bien cerner le résultat attendu quand on les invoque, de les remplir du contenu le plus approprié, de ne pas faire, chaque fois qu'on le peut, l'économie de l'effort d'explication et surtout d'être préparé à répondre aux étonnements, si ce n'est aux critiques, à propos du produit de ce subtil mélange.

Ces recommandations étant faites quant aux éventuels effets secondaires, nous pouvons maintenant envisager la posologie et les cas où la potion «forces vives» peut se révéler source de relatifs bienfaits sinon d'une vraie efficacité.

Ce que ce développement semble nous permettre et ce que notre expérience semble nous conseiller, c'est de continuer quant à ce qui nous concerne à envisager la notion de «forces vives» dans une acception assez large, c'est-à-dire, schématiquement exprimé, en y englobant le personnel politique et administratif d'un certain niveau, en excluant les extrémistes de tout poil et de tout acabit et en considérant globalement que ce sont certes des individus qui les constituent mais d'abord en ce qu'ils représentent des intérêts ou sont titulaires de fonctions, ce qui n'exclut cependant pas d'y retrouver aussi des personnalités, eu égard à leurs qualités intrinsèques, comme des institutions pour elles-mêmes, abstraction faite de celle ou de celui habilité à en porter la parole.

¹⁸ Pierre Rosanvallon, Les corps intermédiaires et la question du Jacobinisme, en ligne http://www.constructif.fr/bibliotheque/2011-11/les-corps-intermediaires-et-la-question-du-jacobinisme.html?item_id=3114, consulté le 17 octobre 2016.

re
isme
tutions
énergie

forces vives

rassemblement Lobby

forum

dynamisme

interaction

axe lotharingien

Uni

Province

institutions

forces vives

territoire

mobilisation

équilibre

associations

enjeux

rassemblement

3. LES LIEUX ET LES
PROCÉDÉS DE LEUR
EXPRESSION

Et puisque je constate que nous pouvons nous accorder sur ce point, je vous suggère d'examiner à présent les lieux et procédés de leur expression, contextualisés dans notre espace territorial provincial.

A priori, on serait tenté de dire que les réceptacles concrets de l'expression des forces vives, ou plus souvent de certaines catégories de leurs composantes, ne manquent pas et sont mêmes légion. Ainsi, les structures de concertation et de réflexion (comme la Conférence des Bourgmestres que je réunis à intervalles réguliers ou le Forum des communes, fruit de la nouvelle donne imposée par la supra communalité) ; on pourrait y ajouter les cercles d'affaires (je pense à Namur spécifiquement au Cercle de Wallonie), les clubs d'entreprises, les chambres de commerce (dans leur version belge) voire les services-clubs, tous ceux-ci étant prolongés par les initiatives prises par NEW, au travers par exemple du déjeuner du premier mercredi du mois ou de ses créations plus récentes, tel Square.

Mais à y regarder de plus près, est-on dans ces cas réellement à coup sûr face à des «forces vives» ? Il m'apparaît falloir ici nuancer le propos.

Quant aux structures de concertation, elles sont certes et sans aucun doute composées de personnalités qui peuvent peu ou prou être comptées au rang des forces vives, locales, provinciales, voire régionales. Est-ce à dire pour autant que ces forums et la ou les raison(s) qui a ou ont présidé à leur installation constituent une dynamique de mobilisation des forces vives au sens où nous l'entendons, je ne le pense pas.

Leur objectif est sensiblement autre : organiser une réflexion sur l'exercice de compétences qu'on a en partage et obtenir à leur sujet des informations dans une optique d'échange de bonnes pratiques est le but premier de la *Conférence des bourgmestres* ; quant au *Forum des communes*, il doit, sauf erreur de ma part, au travers des interactions et discussions qu'il permet, servir à faire émerger des propositions et des suggestions aptes à nourrir les décisions des organes délibérants dans le domaine de la supracommunalité.

Ni l'un ni l'autre n'ont donc a priori pour ambition, ou alors à la marge, de se mobiliser (positivement ou en réaction) pour concourir à la réussite d'un projet partagé par la grande majorité des individus qui les forment.

Les considérer telles des dynamiques de mobilisation des forces vives reviendrait alors, par identité de motifs, à considérer de la sorte toutes les commissions d'avis et tous les conseils participatifs, quels que soient leurs contours et leurs missions.

De la même manière, considérer les assemblées délibérantes élues, tel votre Conseil, comme un rassemblement des forces vives les exposerait à ce tiraillement paradoxal de risquer d'être à la fois dégradées sur le plan démocratique, en tant que «édicteur» de normes, et accusées de dévaloriser l'essence de l'expression «forces vives» en concourant au triomphe du jacobinisme et à la théorie qui voudrait, qu'hors les assemblées élues, point de salut.

Et voilà que se profilerait une nouvelle fois le spectre de la mise à mort et de l'enterrement des corps intermédiaires que j'ai développés plus haut.

On le perçoit à nouveau, la notion de «forces vives» se définirait d'abord par défaut.



Par contre, on pourrait s'en rapprocher par différents chemins lorsqu'on envisage *NEW*, les services-club, les chambres de commerce, les clubs d'entreprises ou les cercles d'affaires.

Ces trois derniers cénacles sont indéniablement en effet des endroits où se côtoient les décideurs, économiques essentiellement mais pas uniquement, et à ce titre la vivacité de leurs forces est dans l'absolu peu contestable mais s'ils s'y rencontrent c'est plutôt afin de «réseauter» ou de défendre des intérêts propres à leur corporation. Ce qui me fait dire qu'en fait de forces vives, ils en sont des composantes potentielles mais non des agoras de leur rassemblement.

NEW de son côté flirte bien sûr avec eux en terme de réseautage (le déjeuner du premier mercredi du mois ou Square, réseau des jeunes entrepreneurs de Namur) mais à l'inverse des trois derniers cités, ses missions en tant qu'agence en matière de marketing territorial, de promotion de l'image de la capitale régionale et de relations internationales lui donnent une dimension spéciale qui l'ouvre davantage sur la collectivité. Dès lors, sa contribution au rassemblement des forces vives locales serait selon moi plus évidente mais d'autre part immédiatement relativisée (et ceci n'est pas péjoratif) par l'ancrage fort de *NEW* dans l'opérationnel. *NEW* apparaît plus tel un instrument que comme une partition.

Quant aux services-clubs, leur double orientation de convivialité et de charité, noble en soi, les en éloigne pourtant également. Les adhérents aux services-clubs qui fourmillent dans nos contrées ont de toute façon s'ils le souhaitent d'autres quais d'accès au port des forces vives.

Ainsi, si les forces vives se définissent par défaut, elles se définissent aussi à l'aune de l'intérêt général plutôt qu'à celle de l'intérêt spécifique, fut-il collectif et à l'aune de la transcendance plutôt qu'à celle de l'opérationnalité, fut-elle son corollaire.

jeux

semblement

sme

eraction

tharingien

clubs

versités

Province

dynamisme

rovince

corps intermédiaires

associations

nstitutions

Universités

vives

médias

société

Entreprises

municipalité

partis

bourgmestres

Lobby

stratégies

Leaders

**4. LE RECOURS AUX
FORCES VIVES DANS LE
DOMAINE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

Un domaine toutefois semble pouvoir réconcilier réflexion des forces vives et opérationnalité ; il s'agit de celui de l'enseignement supérieur et universitaire.

A la faveur des évolutions qui ont découlé du décret dit *paysage* et de la restructuration des instances dans le secteur de l'enseignement supérieur, on a assisté à une inclusion plus prégnante de forces vives dans la gouvernance de l'enseignement supérieur. Ainsi, non seulement les pôles ont pu se doter de *Comités stratégiques d'accompagnement* (article 58 du décret paysage qui dispose que les statuts du pôle définissent notamment « *les compétences, la composition, le mode de désignation de ses membres et le mode de fonctionnement de son Conseil d'administration, ainsi que des autres organes de gestion ou d'avis constitués au sein du Pôle pour accomplir ses missions* ») mais en outre, avec le décret du 21 novembre 2013 relatif aux élections rectorales de l'Université de Liège et de l'Université de Mons, la Faculté de Gembloux Agro-Biotech s'est vue affublée « *à partir de l'année académique 2014-2015, (...) d'un comité stratégique (...) qui est un organe d'avis, chargé de l'orientation générale des programmes d'enseignement et de recherche en synergie avec les projets locaux, de leur valorisation, ainsi que, plus généralement, de son rayonnement. Y siègent avec voix délibérative, outre le gouverneur de la province de Namur ou la personne déléguée par lui, qui le préside, le bourgmestre de la ville de Gembloux, le recteur et le vice-recteur en charge des sites de l'Université de Liège, ainsi que trois représentants des milieux économiques et sociaux de cette province désignés par leurs instances respectives.*

Le commissaire du Gouvernement et le délégué du Ministre du Budget près l'Université de Liège, désignés en vertu des articles 1er et 7 du décret du 12 juillet 1990 sur le contrôle des institutions universitaires, assistent aux réunions du comité stratégique.»¹⁹.

A propos de cet organe au rôle de gardien et de timonier de la stratégie au sein du *Pôle académique namurois*, j'y reviendrai plus loin dans la partie consacrée à *AXUD*, puisque c'est *AXUD* qui a été invité à fournir l'embarcation pour que ledit comité stratégique puisse y prendre place.

Par contre, quelques commentaires sur le *Comité stratégique de Gembloux Agro-Biotech* qui n'a toujours pas été installé. Je vous rappelle que le texte du décret que je viens de vous remémorer en prévoyait l'installation à partir de l'année académique 2014-2015.

2015-2016 est déjà derrière nous et dans un mois et demi le premier quadrimestre de 2016-2017 ne sera plus lui aussi qu'un souvenir.

De mon côté, ces mois et ces années ont été mis à profit pour réfléchir (avec, je le suppose, une autre réflexion en parallèle au niveau des autorités académiques de l'Université de Liège), pour réfléchir au meilleur moyen de le mettre en place, particulièrement sous l'angle de sa composition. J'ai régulièrement fait rapport de l'évolution de cette réflexion, lente je vous le concède, aux représentants des différents partis, certains d'entre eux prolongeant ces démarches par des initiatives personnelles²⁰.

Une agréable rencontre avec les plus hauts responsables de l'Université et de la Faculté en mai dernier, a permis de progresser un tantinet ; je reste en effet convaincu que si nous voulons faire de cet organe une valeur ajoutée, tant pour l'Université et pour la Faculté que pour notre espace territorial provincial, il doit être le fruit d'une conviction partagée par les autorités académiques liégeoises que non seulement la lettre d'un décret ne peut indéfiniment rester une lettre morte mais surtout que le but assigné audit

¹⁹ Article 1er, 3° du décret du 21 novembre 2013 relatif aux élections rectorales de l'Université de Liège et de l'Université de Mons.

²⁰ Question écrite n°342 de Stéphane Hazée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles le 23 mars 2016.

comité est essentiel tant pour la Faculté elle-même que pour le territoire qui l'accueille et le pôle auquel elle appartient puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, je vous le rappelle, de « *l'orientation générale des programmes d'enseignement et de recherche en synergie avec les projets locaux, de leur valorisation, ainsi que, plus généralement, de son rayonnement* ».

Synergies entre les projets d'un territoire, valorisation et rayonnement de celui-ci au travers d'une institution emblématique et qui a vocation à l'excellence ... est-ce parce que justement nous sommes bien là au cœur même de la mission des forces vives que leurs élans s'en trouveraient tétanisés, comme sous le poids d'une trop lourde espérance en leurs capacités ?

Je privilégie pour l'instant cette explication à d'autres plus sombres, plus confuses, plus aléatoires.

L'avenir de nos nouvelles initiatives, me dira si malheureusement je me laisse une fois de plus submerger par ma naïveté.

institutions
forces vives
supracommunalité

living forces
territoire
fonds structurels
société
Leaders
Bep

bourgmestres
Lobby
stratégie
Leaders
rassembler
Axu
mobilis

5. LES DIASPORAS

SOC
insti
fonçs
int
COR
sup
D

En parlant de diasporas, je suis bien conscient que non seulement l'usage ici de ce terme est impropre mais qu'il peut également prêter à confusions ou à interprétations hasardeuses.

Si je l'utilise néanmoins c'est parce que, plus que son sens commun ou que ce que les sociologues et les historiens ont, au travers d'articles érudits, écrit au sujet de la réalité du phénomène, de ses connotations tour à tour positives et négatives au fil du temps, plus même que la charge émotionnelle et symbolique que sa simple évocation déclenche dans l'esprit des peuples²¹, les images qui apparaissent immédiatement en l'évoquant sont celles de la dispersion dans l'espace, de la toile d'araignée, de la galaxie d'étoiles, de points qu'on aimerait conserver interconnectés.

C'est à cette image à nouveau du réseau que je voudrais, par le biais d'un raisonnement que j'avoue simpliste, rattacher la notion de «forces vives» ; et quand je parle de réseau, il ne s'agit pas du réseau personnel d'un individu mais du réseau d'un territoire, si on prend comme postulat que celles et ceux qui ont quitté un territoire d'origine donné souhaitent rester en lien avec lui et manifestent toujours l'envie de relayer leur fierté de lui avoir un jour appartenu sans devenir ce que la philosophe Catherine LARRERE appellerait « *des forces vives infusant dans un pays où elles se perdent* »²².

Il n'en demeure pas moins qu'à la manière d'un réseau d'*alumni*, soit parce qu'ils se sont vu un jour honorer par elle au travers des *Alfers*, du *Mérite sportif*, des *Namurois de l'année*, du *Prix du développement durable*, d'un titre d'ambassadeur du goût (ou d'autre chose), soit parce qu'ils ou elles ont étudié dans ses établissements scolaires et qu'ils leur en savent gré ou ont simplement conservé un brin de nostalgie de cette époque, soit pour tout autre bonne raison, les Namurois de la province, dispersés aux quatre coins du globe, et qui gardent au fond de leur cœur et de leurs tripes la volonté de l'épauler dans ses ambitions, sont eux aussi une branche particulière de ces forces vives qu'il est possible d'activer et sur lesquelles il est parfois indiqué de se reposer.

Dans ce domaine, les initiatives qui existent déjà doivent être encouragées. D'autres pourraient apparaître ou réapparaître.

Très simplement, en guise d'exemple, je me souviens d'un temps pas si lointain où avec certains dans cette salle on tentait la mobilisation douce des Namurois de Bruxelles, ceux qui y avaient déménagé ou ceux qui y passaient le plus clair de leur vie professionnelle. Encore faudrait-il déterminer, si on avait de nos jours l'intention de reprendre cette idée, non seulement si les Namurois de l'autre capitale ont la volonté de s'associer à un tel type de sollicitation et surtout par la poursuite de quel(s) dessein(s) celle-ci pourrait se justifier.

²¹ Voyez sur cette question l'article de Denise Helly, « Diaspora : un enjeu politique, un symbole, un concept ? », Espace populations sociétés [En ligne], 2006/1 | 2006, mis en ligne le 01 avril 2008, consulté le 17 octobre 2016. URL : <http://eps.revues.org/960> ; DOI : 10.4000/eps.960

²² Voy. Catherine Larrère, Montesquieu, œuvre ouverte? (1748-1755): actes du colloque de Bordeaux, 6-8 décembre 2001, Bordeaux, Bibliothèque municipale, Liguori Editore Srl, 2005 - p. 220



Province

6. SE MOBILISER CERTES
MAIS POUR QUOI OU ...
CONTRE QUI ?

Nous arrivons ainsi tout naturellement à une autre grande quasi-controverse qui gravite autour de la question des forces vives : qu'est-ce qui peut justifier que celles-ci se mobilisent ou soient mobilisées ? Sont-elles des ressources à épargner et à n'utiliser qu'avec parcimonie pour les grands combats, les grands défis ou, tout au contraire, y a-t-il une possibilité de non seulement les élever au rang de grandes prêtresses de la vigilance permanente en se disant de plus qu'elles ne puisent leur énergie et leur crédibilité que dans la constance de leur mouvement et encore plus dans la visibilité externe de celui-ci ?

Puisque la notion de «forces vives» n'a ni définition claire, ni contours précis, qu'elle n'est ni marque déposée, ni garantie d'exclusivité et qu'elle a vocation à venir en appui d'enjeux sous-locaux comme de défis planétaires, on ne se prive pas de l'invoquer à tout bout de champ : aussi bien dans les alpages de Suisse pour recruter de nouveaux membres pour des associations d'animation rurale ou en division 3 provinciale de football pour créer une nouvelle équipe ... que tout récemment pour la reconstruction de l'Etat haïtien au travers du *Protocole d'accord portant création d'une coalition des Forces vives de la nation haïtienne* du 15 septembre 2016²³ ou lors d'exhortations au bon aboutissement de processus de paix, comme celle de la Directrice générale de l'UNESCO en Centrafrique, il y a un peu moins de deux ans : «*Face à la violence, face à l'incertitude, nous devons croire dans la force du droit, de la justice, et consolider, tous ensemble, les piliers sur lesquels ces valeurs s'appuient : l'éducation, la culture, le savoir. Tel est le sens de ma présence aujourd'hui parmi vous, et tel est le sens de l'engagement de l'UNESCO, et c'est mon appel aujourd'hui aux forces vives réunies à Bangui.*»²⁴

Il en va de même chez nous. On porte à leur crédit la réussite de la féerie de Noël de Doische ; on demande leurs propositions dans le cadre de dossiers Leader introduits par le Groupe d'Action locale (GAL) de Hamois, Ciney et Havelange ; on les implique dans les actions de cohésion organisées dans le cadre du *Plan communal de développement rural* à Houyet²⁷ ; on les associe à la création de la *Cité des métiers* à Namur (en les assimilant dans ce cas à l'*Instance Bassin Enseignement qualifiant - Formation et emploi*²⁸) ; on en appelle à elles dans cette enceinte pour permettre à un festival plus que trentenaire de surmonter plus facilement les difficultés financières qu'il rencontre ; on les conscientise à tous ces dossiers, qu'on baptise structurants pour leur conférer plus d'étoffe, lors des réunions d'AXUD.

Ce catalogue n'a de seule vertu que la démonstration de la variété.

Plus fondamentalement, ce qui importe, c'est la manière et l'esprit dans lesquels les forces vives s'expriment plus que l'objet de leurs désirs et de leurs convoitises.

²³ Voir le *Protocole d'accord portant création d'une coalition des Forces vives de la nation haïtienne* du 15 septembre 2016

²⁴ Discours de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, à l'occasion de la rencontre avec la société civile, des associations de femmes et de la jeunesse, le syndicat des enseignantes et le club UNESCO, Bangui, République centrafricaine, le 15 décembre 2014

²⁵ Cfr article «*Des centaines de personnes à la féerie*», L'avenir du 17 décembre 2011

²⁶ PCDR de la commune d'Havelange, septembre 2011

²⁷ Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 28 mars 2013 à l'école communale de Houyet

²⁸ Portail de la Wallonie, lundi 20 juin 2016 : «*Afin de répondre aux défis actuels en matière de formation et d'emploi, les forces vives (Bassin Enseignement qualifiant - Formation et Emploi) et la Ville de Namur ont décidé de créer la Cité des Métiers de Namur qui devra rayonner au cœur de la Wallonie avec le soutien financier du Gouvernement wallon.*»

Ainsi, il faut concevoir et être conscient qu'elles peuvent tout autant s'exprimer «pour» que s'exprimer «contre» ; qu'il faut se garder que la préoccupation obsessionnelle de leur mobilisation ne glisse insensiblement de sa position de moyen vers celle d'enjeu et n'en fasse plus qu'un cercle de vanité tournant sot, voire fou. Il faut concevoir et être conscient qu'on doit se mobiliser aussi pour les choses qui réussissent sans attendre que celles-ci ne périssent pour leur accorder une attention au parfum de condescendance. Il faut concevoir que ce n'est que de l'acceptation résolue de celles et de ceux qui les constituent de mettre, quand il le faut, leur ego provisoirement de côté que naîtra leur indispensable cohésion.

Enfin, j'ai l'intime conviction que la structuration des forces vives par l'entremise d'une structure, sinon permanente à tout le moins stable et constante tant dans la réactivité que dans la proactivité, et qui plus est, occupant de manière régulière mais non obsessionnelle l'espace médiatique, est une des conditions essentielles pour leur donner les clefs d'une certaine efficacité.

Ce sont ces réflexions qui ont un jour accouché d'*AXUD*. Ce sont ces principes qui doivent continuer de nous inspirer dans son fonctionnement.

toire
sation
rgie
été

pire
amisme
stitutions
énergie

forces vives

rassemblement Lobby

forum

dynamisme

territoire
mobilisation
équilibre
associations
enjeux

7. AXUD

rassemblement

dynamisme
interactio

axe lotharingien

Université

Nous y voilà ! *AXUD* ! Mot empreint de mystère il y a neuf ans encore.

Sorte de formule incantatoire dont les pouvoirs tenaient surtout de la méthode Coué puis mis à toutes les sauces, même celle du ronron de matous, durant les années qui suivirent (à tel point que je me sentis le devoir de lancer un appel à sa redynamisation au début de cette année)²⁹.

Et aujourd'hui, moins d'un an plus tard, malgré que cette redynamisation ne soit à mon sens pas achevée, *AXUD* continue d'apparaître comme une évidence à laquelle il est fréquent et naturel de se référer. Je m'en réjouis.

Je me souviens de ses balbutiements, il y a presque dix ans lors de discussions, d'abord informelles, avec le Collège provincial précédent.

Tous, nous nous accordions sur l'urgence de trouver le moyen de réunir autour des dossiers et projets que nous jugions prioritaires pour notre province les appuis internes nécessaires à leur bon aboutissement, et ceux externes, utiles pour en assurer le bon cheminement au sein des organes et instances de tous les niveaux de pouvoir où ils devraient se décider.

En filigranes, tus ou avoués, de nos préoccupations et de nos «phosphorations», la recherche de la consolidation du positionnement de l'espace provincial namurois, au carrefour des quatre autres provinces wallonnes, à quelques encablures de Bruxelles, conscient des dangers des chants des sirènes liégeoises ou carolos, écartelé déjà par ce qui ne s'appelait pas encore les bassins, soumis aux forces centrifuges que le Gouverneur GRUSLIN stigmatisait déjà dans sa Mercuriale du ... 1^{er} octobre 1948.

A la suite de contacts et réflexions dont j'avoue n'avoir plus à présent qu'un souvenir diffus, car trop éloigné, et quelque peu idéalisé, car rétrospectif, le BEP qui à la faveur de la programmation 2007-2012 des Fonds structurels européens partageait tant la pertinence de notre volonté que la difficulté de la concrétiser, se joignit naturellement à l'équipage pour lui prodiguer aide logistique et l'alimenter en notes de travail.

Lors d'une soirée de lancement au Palais provincial en novembre 2007, je déclarais pour l'occasion : « *cette démarche que nous allons lancer dans quelques instants est une démarche originale à l'échelon de notre province* » ... bien que cette originalité proclamée a priori telle une conviction tient rétrospectivement surtout dans sa continuité et non dans son esprit ainsi que je le rappellerai plus loin.

Je vous épargnerai la longue litanie des passages de mes discours des dix années écoulées, lors des *Vœux aux Forces vives*, les bien nommés, lors des *Fêtes de Wallonie*, en ouverture de conférences ou d'exposés, et en bien d'autres occasions où je me félicitais de cette approche innovante, j'en rappellerai néanmoins de temps à autres quelques passages car ils sont la démonstration d'une certaine constance, pas tellement dans mon positionnement, ceci après tout n'est que secondaire, mais surtout dans les interrogations qu'*AXUD* peut susciter chez d'aucuns, à propos des obstacles qu'il a rencontrés et qu'il rencontrera encore, au sujet des équivoques qui de temps à autres l'empoisonnent.

²⁹ Vœux aux Forces vives 2016

De plus, ceux d'entre vous qui ont une bonne mémoire savent que tantôt ma conviction, tantôt mes questionnements au sujet d'AXUD ont toujours été deux des leitmotifs de mes allocutions, dans un savant équilibre, sans cesse tiraillé entre foi et doutes, entre convictions et soupçons.

Car AXUD a lui aussi connu des évolutions dont certaines auraient pu en ébranler le socle et en affaiblir la moelle.

L'une est pour moi exemplative : lors de ma Mercuriale de 2012, je déclarais péremptoirement « *qu'AXUD n'était pas un Comité exécutif aux pouvoirs de décision* ».

On sait cependant que son adoubement par le Gouvernement wallon en tant qu'*organe infrarégional* dans le cadre de la programmation des fonds structurels 2014-2020 lui conféra un rôle qui allait bien au-delà de celui de simple forum de débats et d'échanges. Ceci nous obligea dans la foulée à nous poser avec moins de légèreté qu'auparavant la question de sa composition.

Mon opinion jusque-là était limpide : nul besoin pour une assemblée informelle de se préoccuper outre mesure de son fonctionnement interne car après tout quelle importance qu'elle compte un membre de moins pour tel groupe politique ou un représentant de plus pour telle composante de la société civile, si ceci ne procurait ni aux uns ni aux autres un quelconque réel avantage, particulièrement en termes de poids décisionnel.

Il en allait bien autrement quand nos procédures de décision et notre gouvernance interne allaient devenir des éléments de la motivation d'arbitrages qui conditionnaient l'attribution de millions d'euros et à ce titre devoir passer sous les fourches caudines des censeurs de la Commission européenne.

J'ai craint à ce moment-là que ceci ne dénature pour l'avenir l'âme d'AXUD et ne remette fondamentalement en cause les principes qui avaient jusqu'alors présidé à son fonctionnement sans que ceux-ci ne suscitent d'intenses contestations.

Mais une fois cette menace écartée par l'évanescence (provisoire ?) du mécanisme, AXUD a pu se remettre à fonctionner selon ses règles antérieures, non sans de temps à autre retomber dans ses petits travers, être réexposé à ses petits péchés.

L'analyse de l'un des premiers documents fondateurs d'AXUD, une note au Comité directeur du BEP de septembre 2007 est éclairante à plus d'un titre : il portait déjà en lui les germes de ce qui risque à chaque instant de le fourvoyer : hésitation entre le Député Président du Collège provincial, le Président du BEP, le Député aux affaires économiques et votre serviteur pour sa présidence, encommissionnement excessif, éclatement des structures, éparpillement des interlocuteurs pour soigner les susceptibilités et donner à tout le monde son os à ronger, passage quasiment obligé pour son fonctionnement quotidien par l'entonnoir du BEP et les procédures qu'il suppose alors que d'aucuns réclamaient souplesse, adaptabilité et modularité ; urgence et réalisme côtoyant ambitions utopiques finalement jamais atteintes, dans une sorte de grand mélange un rien fourre-tout ...

Je vous rappelle la construction qui y était proposée en citant le procès-verbal de l'époque : « *afin d'arriver à cette nécessaire cohésion des forces et énergies, il est proposé de mettre en place sous l'égide et/ou avec l'appui technique du BEP, différents groupes de contacts et de suivi, réunis par une même stratégie de développement de l'axe Lotharingien Bruxelles-Namur- Luxembourg ...* » et d'ajouter « *le logo Axsud (avec un «s» entre le x et le u), l'autre axe du développement wallon pouvant servir de référent commun* ».



Une petite digression de circonstance : ne sommes-nous pas ici en face de la confusion sémantique originelle qui dans la tête de quelques-uns a fait se télescoper à tout jamais les concepts d'AXUD (qui vise uniquement notre périmètre provincial) et celui de l'axe lotharingien qui traverse notre province du nord au sud ? Cette même confusion qui m'avait fait reconnaître en juillet 2012 devant des parlementaires de tous les partis et de toutes les assemblées des trois provinces réunis au Château de Namur qu'AXUD était en train sans doute « *de connaître un glissement de sens* »³⁰.

Mais revenons à l'édifice envisagé pour AXUD, le vrai, l'authentique, qui était un building à cinq étages :

« Un premier groupe réunirait sous l'égide du Président et du Directeur général du BEP les représentants namurois dans les cabinets ministériels (réunion trimestrielle chaque fois que la nécessité l'exige). Un second groupe réunirait sous l'égide du Président du BEP et du Président de la députation provinciale des responsables politiques namurois, à savoir les ministres, les parlementaires fédéraux et régionaux, les députés provinciaux et les chefs de groupe, le comité de direction du BEP, les présidents des formations politiques, les bourgmestres des chefs-lieux d'arrondissement (réunion trimestrielle avec l'interdiction de se faire représenter). Un troisième groupe réunirait sous l'égide du Président du BEP, du Gouverneur et du député en charge des affaires économiques, les décideurs du Namurois c'est-à-dire des personnalités namuroises susceptibles d'exercer de l'influence. »

S'ensuivait une liste de 37 personnes d'origines, de fonctions et de milieux différents dont certaines sont malheureusement aujourd'hui disparues et d'autres ont quitté la vie active ou la fonction qu'elles occupaient à l'époque.

Là aussi, « *les réunions (seraient) trimestrielles avec interdiction de se faire représenter* ».

Le texte d'alors précisait que « *par ailleurs ont été reprises les personnalités suffisamment représentatives tout en sachant que la liste peut être élargie à tout moment* ».

Néanmoins, continue ledit document, « *le groupe doit être suffisamment réduit pour l'échange et la souplesse de fonctionnement. Enfin, sur des thématiques, des experts extérieurs pourraient être invités. Les membres du comité de direction qui le désireraient seraient associés également* ».

Un quatrième groupe était prévu qui « *réunirait sous l'égide du président du BEP, du Gouverneur et du Président de la Députation permanente, les 38 bourgmestres de la Province à l'occasion de réunion annuelle* ».

Un cinquième groupe enfin « *consisterait, sous l'égide du président du BEP, du Gouverneur et du député en charge des affaires économiques en un échange de vues annuel avec certains intellectuels de nos universités... (...) Les membres du comité de direction qui le désireraient seraient également associés.* »

Très sagement, la réalité n'a pas dépassé ce qui n'était que fiction labyrinthique à ce stade de l'élaboration.

³⁰ Mot d'accueil à la réunion des Parlementaires, Ministres, Gouverneurs, Députés provinciaux, Recteurs, Présidents et Directeurs généraux d'intercommunale de l'Axe lotharingien, Château de Namur, le 3 juillet 2012

Il faut dire que trois ans auparavant, en pays liégeois, quand Philippe DELAUNOIS, ancien patron de Cockerill Sambre de 1987 à 1999 abordait devant la Chambre de commerce de Liège et de Verviers le sujet du redéploiement de Liège, il ne s'embarrassait pas d'autant d'états d'âmes et préconisait pour ce faire, « *la création d'une structure informelle qui rassemblera(it) les forces vives et serait pilotée par le nouveau gouverneur* » de l'époque, mon ancien collègue Michel FORET ³¹.

Finalement on le sait, c'est dans le Namurois une seule instance qui fut installée : un comité de 34 membres composé sur base paritaire entre les représentants de ce qu'on baptise la société civile et les politiques, eux-mêmes sur une base égalitaire de 3 représentants pour chacun des quatre partis présents au Conseil provincial, coanimée par le Président du BEP et votre serviteur.

Quelques adjuvants s'avèrent néanmoins nécessaires au fil du temps, tels des commissions ou des groupes de travail et une conférence, si possible annuelle ou à tout le moins régulière, pour y inclure un deuxième, voire un troisième cercle et ne laisser à personne le sentiment que la dynamique ne le/la concernait pas.

Cependant d'autres écueils allaient se présenter à lui.

Après avoir salué l'originalité de l'entreprise lorsqu'on la contextualisait avec le terreau namurois, j'en résumais quelques-uns de la manière suivante lors de l'introduction de la conférence de Hugues de JOUVENEL, professeur à l'ENA : « *AXUD est un concept que d'aucuns à son lancement ont pu croire à contre-courant d'une certaine idée que l'on se faisait des Namurois : de placides provinciaux, conscients certes de leurs capacités et de leurs atouts mais par trop timorés pour oser en être fiers et y trouver une source de revendications et d'ambitions ; des «lumçons» à l'accent traînant, déjà tout heureux d'avoir pu accéder au rang de capitale régionale mais résignés à renoncer aux perspectives de développement, social, culturel et économique, auxquelles ce statut ouvrait normalement la porte mais qu'une sorte de paix des braves entre les quatre grandes villes wallonnes leur avait confisqué aussitôt dans la foulée.*

Pourtant, trois après son lancement, AXUD est passé du concept théorique et légèrement décalé à une notion qui occupe régulièrement une place de choix dans le débat politique ; une notion qui gagne lentement ses galons dans les esprits des décideurs de notre province et qui a déjà même, à l'occasion, impressionné par sa capacité de mobilisation et sa proactivité...(...)

Cependant, comme toute entreprise qui se veut positive dans l'esprit et qui se fonde avant tout sur une recherche du plus grand consensus possible au-delà des clans et des factions, elle reste encore fragile.

Fragile en ce qu'elle donne l'impression que la moindre tiédeur de l'un sur un sujet que l'on aurait voulu rassembleur, est susceptible de devenir trahison ; que le moindre désaccord d'autres sur un dossier qui était pourtant «hors périmètre de réflexion» devient félonie et raison de remettre tout en cause ; que l'absence d'inscription à l'agenda d'une thématique que d'autres enfin jugeaient comme primordiale peut être analysée comme une faiblesse voire un aveu d'inefficacité. »³²

³¹ *Liège a un avenir mais il faut une mobilisation*, La Libre Belgique, 21 octobre 2004

³² Introduction à la conférence du Professeur de Jouvenel, novembre 2010

Un autre écueil allait se faire jour : le comité AXUD était à la fois trop large et trop généraliste au point que certains s'y ennuyaient et à la fois trop fermé voire trop mystérieux au point que d'autres le jalousaient et si cette jalousie lui faisait prendre du galon, elle nuisait aussi à la cohésion qu'il devait créer : il n'est pas agréable en effet de se sentir écarté d'un cercle de «forces vives» quand à son estime (et encore plus après la tentative de définition que je viens de vous livrer) on en a toutes les caractéristiques. Quant à l'ennui qu'il générerait chez certains, il pouvait avoir exactement le même effet mais à l'envers : celui d'affaiblir sa crédibilité et de laisser apparaître des lézardes d'un autre type : celles de la fatuité, de la futilité et de l'«inopérance».

Il fallait donc, à la fois en rouvrir le champ (c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de renouer avec l'organisation de conférences, ainsi prochainement celle d'Olivier de SCHUTTER, Professeur de droit international à l'UCL et rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies de 2008 à 2014), rouvrir le champ et à la fois en circonscrire le noyau, ce qui se fait à présent par la création récente d'un groupe de pilotage restreint à composition essentiellement politique.

J'ai conscience que cette initiative, à mes yeux essentielle, est aussi à double tranchant et que la plus grande réactivité et opérationnalité que permet ce groupe devra résister aux frustrations que nourrissent ceux qui n'en font pas partie comme aux incompréhensions de l'avoir circonscrit à la sphère politique.

Ce groupe restreint a au moins une vertu importante : il ne permet pas la représentation. Chacun des deux représentants de chaque famille politique y siège en son nom propre ; ceci renvoie à la pseudo-controverse lancinante sur ce point qui revient régulièrement au niveau du comité des 32 + 2 ; cela renvoie également à certains aspects du développement de la définition du concept de forces vives (rappelez-vous, l'est-on à titre personnel, certes de manière non étrangère à la fonction, qu'on occupe ? Ou est-ce d'abord parce qu'on occupe une fonction au sein d'une institution publique ou privée qu'on peut se targuer de l'étiquette de «forces vives» ? Dans le premier cas la représentation est une vraie incongruité ; dans le second cas elle est un mode de fonctionnement tolérable ; je suis, je l'avoue, plutôt un partisan de la seconde vision). Ce débat renvoie enfin à la note du BEP de septembre 2007, qui déjà prévoyait *expressis verbis* l'impossibilité de se faire remplacer.

Permettre ou non la représentation n'est après tout qu'interdépendant des missions qu'on assigne au groupe ainsi constitué.

C'est déjà paré des atours que procurent toutes ces cogitations, qu'en novembre 2013, en ouverture d'une soirée qui s'était assignée pour feuille de route d'explorer de nouvelles voies de promenades studieuses pour AXUD, que je posais la question basique à la cantonade : *Mais qu'est-ce exactement qu'AXUD ?*

Je lui trouvai une parenté avec les lobbys, « un lobby namurois constitué de l'ensemble de ses forces vives, dont la création s'est imposée telle une évidence dans le cadre de la programmation 2007-2012 des Fonds structurels européens pour lesquels, (...) nous avons rédigé un document unique présentant l'ensemble des projets de la province de Namur pouvant y émarger ».



Je faisais immédiatement un semblant de volte-face, car «*le concept de lobby ... (reste) ... connoté péjorativement et semble pour d'aucuns flirter sans vergogne avec les limites de la loi ou tirer, parfois un peu trop, sur les ficelles de la manipulation ; il (...) nous faut donc employer ce mot (...) avec discernement* ».

Une autre suggestion me traversait alors l'esprit : «*AXUD est-il (...) un think tank ? Un réservoir d'idées ? Ce que l'on nomme aussi, brain box ou think factory ? Une fabrique à idées ?* »

Comme il avait pu l'apparaître, à la faveur de la note d'orientation rédigée, à sa demande, par un groupe d'universitaires et de représentants du BEP, des Hautes écoles, de l'UCM et de l'administration provinciale en 2010 pour défendre l'implantation à Namur de l'Ecole publique d'administration ou encore, lors de la réflexion en profondeur, prolongée pour sa part au sein de l'axe Nord-Sud tout entier, avec les provinces du Brabant wallon et du Luxembourg, à propos du SDER, le Schéma de développement de l'espace régional.

Nous y avons pointé avec force le côté trop prescripteur d'un texte qui (devait) rester un document d'orientation et également la part congrue réservée, au sein de celui-ci, à la capitale wallonne ou encore les nombreuses questions que suscitaient les options prises en matière de représentation cartographique de la structure spatiale du territoire de notre province ».

Ce faisant, il affirmait en effet sa parenté avec les think tank mais je devais à nouveau relativiser mes propos :

« ... (car) on me rétorquera, que ce concept, s'il est intrinsèquement abstrait d'influences partisans, quelles qu'elles soient, a été malheureusement aspiré à une certaine époque par les théoriciens de l'ultra-droite économique, ce qui lui donne aujourd'hui encore un parfum idéologique dont certains s'accommodent difficilement, et cela à juste titre ; la réussite d'AXUD et sa pérennité, ne pouvant s'enraciner, je n'arrête pas de le proclamer, que dans le pluralisme politique.

AXUD ressemblerait-il peut-être à une fellowship of goodwill, une communauté de bonne volonté ?

Bien évidemment.

J'en veux pour preuve l'offre de service appuyée que constituait le cadastre des sites potentiellement disponibles pour accueillir les nouvelles administrations wallonnes dans le cadre d'une régionalisation accrue des compétences fédérales. Ce cadastre, que le BEP ... s'est employé... à remettre continuellement à jour, manifestait la déclaration de notre disponibilité pour pouvoir, en tant que capitale régionale, aider le Gouvernement wallon dans ce lourd dossier tout en lui apportant la preuve que nous (étions) prêts et armés pour relever ce défi et assumer ainsi le statut de capitale que d'aucuns voudraient parfois nous contester ».

Rappelez-vous, « c'est en délégation que nous avons remis ce document imposant, précis, complet et argumenté au Ministre-Président wallon, en janvier 2012.

C'est une vraie fellowship of goodwill, cette communauté de bonnes volontés, qui en avait porté la rédaction ».

C'est une vraie fellowship of goodwill, cette communauté de bonnes volontés, qui en (avait) porté la rédaction ».

Immédiatement je concédais, « *que cet anglicisme aux relents pourtant sympathiques, sonne néanmoins un peu trop comme le titre d'un film d'heroic fantasy, sorti tout droit d'une saga de Tolkien* », ce qui pouvait ne pas redorer le blason de son sérieux.

De plus, « *le risque est donc grand que son utilisation sans nuances pour tenter de définir la substantifique moelle de notre démarche, prive AXUD de l'action efficace et somme toute discrète qui lui (avait) réussi jusque (là) mais qu'elle la pousse, plus que de raison, sous les feux des projecteurs et sous les angles des caméras en lui ôtant dès lors une partie de son âme* ».

Je remplaçais dans ce cadre une autre de mes convictions : « *AXUD ne doit pas rechercher la médiatisation à outrance. Et celles et ceux qui l'animent au quotidien doivent accepter d'être les garants de cette retenue vertueuse, (ce qui de nos jours tient de l'anachronisme) ou, plus exactement, ils doivent de temps à autres parvenir à se plier de bonne grâce à l'effacement de leur action personnelle au profit de la promotion de la démarche concertée* ».

Marri de ces échecs d'explications, je reposais alors ma question : *Mais alors AXUD c'est quoi exactement ?*

Je reprends aujourd'hui sans quasiment en changer un iota ma conclusion d'alors : « *C'est sans aucun doute un peu de tout cela, en prenant ce que chacune de ces notions et de ces appellations véhicule de meilleur : la pugnacité du lobby sans l'asservissement aux intérêts douteux ; la créativité du think tank sans l'aveuglement idéologique qui guiderait certains des plus célèbres d'entre eux ; la magie, la fraternité et le panache d'une fellowship of goodwill, l'héroïsme grandiloquent en moins. (...) Pour y arriver, nous avons besoin d'encore plus de cohésion, d'audace, de force de persuasion, de relais et de la bienveillante sollicitude d'une base large et solide, persuadée du bien-fondé de l'exercice et sur laquelle peut reposer l'édifice tout entier* »³³.



Mesdames et Messieurs,

Les stratégies de mobilisation des forces vives s'inscrivent presque toujours dans un espace territorial au service duquel ou de l'avenir duquel elles se mettent : une rue, un quartier, une ville, une région, un pays... comme AXUD s'inscrit dans notre espace provincial.

Ceci n'est pourtant pas incompatible, loin s'en faut, avec des dynamiques qui, soit redécoupent cet espace, soit le dépassent, soit le prolongent.

³³ Allocution prononcée en ouverture du séminaire Axud, BEPN, 18 novembre 2013

Les forces vives alors se redéfinissent ou se réorganisent sur ce nouvel espace ou encore se joignent à celles d'autres espaces contigus, avec lesquels elles forment désormais un nouveau terrain de jeu pour l'expression de forces vives redessinées par-delà les frontières administratives ou géopolitiques.

Nous abordons ici une autre réflexion, au carrefour du thème de la présente Mercuriale, de celui, parfois galvaudé, des bassins de vie, de celui des coopérations interprovinciales et enfin de celui des eurorégions, aussi appelées *Eurégios*.

Je ne m'appesantirai pas sur cette dernière notion, non exempte de controverses et de méfiances, et à propos de laquelle j'ai déjà à plusieurs reprises lancé par le passé une série de pistes de travail, certaines ayant donné lieu à de nouvelles initiatives, notamment avec la défunte région Champagne-Ardenne.

L'existence de la Grande région (à laquelle appartient l'entièreté du territoire wallon) mais également le redécoupage des régions françaises et la création de la région Grand-Est sont des paramètres parmi d'autres qui devraient refonder le débat à ce sujet, si d'aucuns du moins le jugent toujours pertinent.

De la même manière, l'étude des coopérations interprovinciales, des réalisations antérieures en ce domaine, de la diversité des dynamiques existantes ou envisagées dans ce cadre (qui sont actuellement à géométrie plus que variable) mériterait un développement spécifique qui les passerait au crible d'une analyse plus fine afin de fonder le cas échéant une vraie stratégie volontariste sur cette question.

Vous me voyez venir, je veux parler ici de l'axe lotharingien et de sa possible réactivation à la faveur de ses indéniables et très nombreux acquis qu'il ne m'a pas été très compliqué d'exhumer au sein d'une note envoyée il y a quelques mois à mes collègues du Brabant wallon et du Luxembourg, ainsi qu'aux présidents des députations provinciales de nos trois provinces.

Je confirme aujourd'hui encore mes propos à son sujet de novembre 2008 en ouverture de la conférence de Jacques THISSE, Professeur à l'UCL et à l'Ecole nationale française des Ponts et Chaussées « *L'axe Bruxelles–Namur–Luxembourg a-t-il encore un avenir ?* » : le credo en cet autre axe du redéploiement wallon, n'est ni une attitude réactionnaire aux projets et ambitions des autres provinces ou sous-régions ; elle n'est pas non plus « *une fierté stupide (une sorte d'ubris à la grecque) comme une volonté d'exister envers et contre toutes les réalités mais simplement parce que nous avons la conscience que la province de Namur a un rôle à jouer et que ce rôle pourra encore mieux s'exprimer (car dans les faits ils s'expriment déjà ça et là) dans le cadre d'un axe dit lotharingien ou E411* » avec le Brabant wallon et la province du Luxembourg, en reliant les deux capitales européennes que sont Bruxelles et Luxembourg.

Et c'est précisément parce que ce projet est d'ouverture et qu'il n'est en rien exclusif d'autres types de coopération entre les cinq provinces wallonnes que j'ai pensé juste et convenable d'en réensemencer les esprits. L'avenir à court et moyen termes nous dira si sa germination, son éclosion, la maturation de ses fruits, sont possibles et conformes à mes espoirs.

Enfin pour clore ce chapitre, quelques mots sur les dynamiques territoriales à l'échelle de la province de Namur.

A la fois pour l'émergence et la consolidation de leur conceptualisation mais aussi pour la poursuite des activités concrètes qui y sont préconisées, celles-ci doivent en effet reposer sur l'action de leurs propres forces vives dont la caution est sans doute la principale clé de leur réussite.



Qu'elles aient été commandées par des constats empiriques de terrains, rêvées par des personnalités locales marquantes, imposées par la médiatisation des conclusions alarmantes d'analyses ou suggérées suite à la publication de statistiques et d'études comme l'étude de l'IWEPS, l'étude *Sofred* pilotée par le BEP, le *Diagnostic territorial prospectif de la province de Namur* plusieurs dynamiques territoriales ont vu le jour sur notre espace provincial depuis une petite quinzaine d'années.

Prospect 15 tout d'abord initié en 2003, couvrant l'arrondissement de Dinant et coordonné par le centre culturel de Dinant qui vise la transcommunalité définie comme le fait « *de penser l'organisation du territoire de manière globale pour développer les potentialités propres à chaque commune en respectant les complémentarités et en recherchant des synergies pour favoriser le mieux-être des habitants* ». *Prospect 15* mène une réflexion prospective globale et intersectorielle sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Dinant.

En 2007 et à l'initiative des bourgmestres des communes de Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort et Somme-Leuze est née, basée sur le concept de «bassin de vie», l'asbl *Pays de Famenne* à la fois centrée sur le développement rural durable d'aujourd'hui et souhaitant projeter le territoire (qu'on dit homogène et d'un peu moins de 60.000 habitants) dans les 30 prochaines années. Dans la foulée, Rochefort et Somme-Leuze prenaient la décision de ne plus participer à *Prospect 15*.

Ce constat un jour de l'impossibilité d'une double appartenance à deux dynamiques territoriales certes différentes mais a priori non concurrentes par essence et qui s'expriment totalement ou partiellement sur le territoire provincial, m'inspire donc, et ceci très logiquement dans la suite des arguments énoncés plus haut, une question en forme de provocation : les forces vives namuroises présentes au sein du *Pays de Famenne* sont-elles réellement toujours mobilisables pour des projets d'envergure provinciale et en revanche, les forces vives de l'arrondissement de Dinant se sentent-elles toujours profondément concernées par le devenir de deux communes qui ont fait le choix du (petit) pas de côté ?

Hormis le parfum de la provocation qui se veut plutôt arôme humoristique qu'effluve subversive et inamicale, ceci ouvre cependant de vrais questionnements sur le sujet qui retient notre attention à savoir celui de la mobilisation des forces vives et des limites auxquelles elle peut se heurter. Mon petit doigt me dit néanmoins que de manière purement fortuite et indépendante, mon interrogation sur cette improbable double appartenance n'est pas sans écho actuellement au sein de la commune de Rochefort.

Enfin, en 2014 ou dans les premiers mois de 2015, et plus spécifiquement dans la foulée des conclusions de l'étude de l'IWEPS de 2013 déjà mentionnée, se sont mis en place *Essaimage*, démarche prospective territoriale couvrant l'arrondissement de Philippeville et qui a déjà tenu une petite dizaine de réunions depuis son lancement et *Houille-Semois* couvrant le canton de Gedinne et qui a quant à elle, au cours des huit réunions qui se sont déroulées depuis sa création, essentiellement focalisé son attention sur la rédaction d'un *Plan opérationnel de développement économique* du canton de Gedinne.

Dans l'un et l'autre cas, l'implication des forces vives locales sera l'un des facteurs centraux du bon aboutissement de ces initiatives infra-provinciales.

J'en resterai là, en étant conscient qu'il existe bien d'autres initiatives ou créations locales semblables, apparentées ou vaguement liées qui vaudraient sans aucun doute d'être commentées, elles aussi sous l'angle de l'implication des forces vives locales ; je pense ainsi aux divers GAL (groupes d'action locaux) ou au GABS, en Basse-Sambre, à la vocation plus circonscrite.



institutions

forces vives

supracommunalité

living forces

bourgmestres

territoire

Lobby

fonds structurels

stratégies

société

Leaders

Leaders

rassemblement

Bep

Axud

mobilisation

**8. PERSPECTIVES
ET CONCLUSION**

société

institution

fonds structu

interacti

conféren

supracommun

Diaspo

Mesdames et Messieurs,

J'en arrive tout doucement à la fin de mon allocution mais je pense que je faillirais à mes missions si avant son point final je ne profitais pas de l'occasion et de votre présence pour dégager certaines perspectives, pour oser certaines suggestions ou pour réitérer certaines propositions déjà faites antérieurement.

Et puisqu'une conclusion doit aussi apporter réponse à la question que posait le titre de la causerie qu'elle est censée clôturer, je dirais sans hésiter à ce stade que oui, trois fois oui, la mobilisation des forces vives est un enjeu ... ou plus exactement qu'elle est un défi de chaque jour pour prendre à bras le corps et donner une chance aux solutions envisagées pour dénouer les véritables enjeux de l'heure.

Mais qu'elle est aussi une réelle illusion car la volte-face soudaine de quelques individualités peut en un instant saper les efforts de rassemblement consentis par le plus grand nombre et les dispatcher ... pardon les disperser, aux quatre vents, ceci plus certainement encore si cette volte-face se produit à quelques encablures seulement de la ligne d'arrivée.

Les francs-tireurs peuvent faire plus de dégâts que la mobilisation générale des troupes régulières. Les blasés et les lassés peuvent décourager plus de divisions que la disette et l'épuisement.

La démarche est précieuse parce qu'elle est délicate ; sa construction est gageure perpétuelle parce que sa substance est mouvante et donc éphémère.

Accrocher le wagon du questionnement sur les forces vives à celui du rôle des corps intermédiaires est en outre d'une évidence ... risquée : certains chantres de l'appel aux forces vives n'en ont pas été à une ambivalence près pour mieux les saborder par la bande, consciemment ou inconsciemment, en portant coups et coups bas à ces corps intermédiaires.

Dans un autre genre, les mots eux-mêmes ne sont pas anodins, et certains y ont parfois décelé l'opportunité de les asservir pour leurs louches et équivoques desseins en envisageant délibérément les forces en question sous l'angle de l'exaltation de leur puissance et le terme de «vives» comme un synonyme de rudesse et de violence, au lieu d'y voir d'abord énergie et volonté.

Quoi qu'il en soit, l'expression est aujourd'hui consacrée chez nous et je préfère concentrer mes efforts à l'éclairer d'un regard positif et optimiste qu'à la charger d'ondes négatives.

Et si je vous ai longuement parlé d'AXUD, c'est parce que je pense qu'il est le premier outil à notre disposition et s'avère le meilleur adjuvant du succès de nos projets et pour la poursuite de nos ambitions.

Il nous faudra bien sûr garder la même constance et la même ténacité que celle qu'il nous a fallu depuis le début ... « *pour passer au-delà des attermoissements du départ ; pour vaincre les résistances des frileux ; pour affronter les déceptions de celles et de ceux que le mode de fonctionnement choisi n'implique pas ainsi qu'ils l'auraient souhaité ; pour éviter les sujets qui fâchent sans tomber*



dans le consensus mou ; pour surmonter les démons de la lassitude qui nous susurrent sans arrêt «à quoi bon» ; pour retrouver l'enthousiasme nécessaire pour redevenir pèlerin quand les portes des étapes qu'on croyait gagnées ne se révélaient en fait que mirages trompeurs ou citadelles déjà promises à d'autres.»³⁴

Mais si AXUD est à la fois clef de voûte et clef de sol, code source et code secret de la mobilisation des forces vives, envisagées à la sauce namuroise, il n'en est pas la panacée.

« Si on veut créer entre les personnalités qui le composent l'alchimie indispensable qui renforcera leurs actions personnelles sans annihiler leurs convictions ; si on veut réussir à arc-bouter cet édifice, bien au-delà de la seule sphère politique, sur l'enthousiasme sans faille des potentiels économiques, intellectuels, sociaux et associatifs qui ont accepté de relever le défi »³⁵ , il faudra aussi selon moi poursuivre, entreprendre et réussir d'autres initiatives parallèles ou périphériques. La maison AXUD ne doit pas redevenir un building à cinq étages mais bien le centre névralgique d'un quartier.

Ainsi, j'aimerais que nous trouvions le point d'équilibre qui permette de mieux associer le monde de la presse et des médias à la construction de notre rassemblement et à la diffusion de ses réussites, sans, bien évidemment, que celui-ci croie que se faisant il y perd son âme ou abandonne sa liberté rédactionnelle.

Conforter AXUD, passera tôt ou tard par l'évidence de le doter d'une structure d'appui indépendante et pérenne qui à la fois l'émancipera du BEP, pour mieux redonner à celui-ci son rôle opérationnel de mise en œuvre des orientations prises, et permettra à notre intercommunale de se repositionner au rang de ses véritables composantes et non plus être essentiellement perçue, ce qui est déjà beaucoup, en tant que greffier de ses délibérations ou de pourvoyeur de notes nourrissant ces dernières. Affirmer AXUD et galvaniser le BEP.

Des cercles supplémentaires, indépendants mais interagissant avec ceux existants, pourraient avec bonheur être installés et activés en fonction des besoins ; je pense par exemple à une sollicitation et mise en réseau des maillons essentiels du fonctionnement de nos institutions que constituent celles et ceux qu'on nomme les grands commis de l'Etat : ces patrons et CEO d'administrations publiques, de parastataux et de pararégionaux, des grands corps de l'Etat fédéral, de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de la Wallonie qui ont des liens avec notre province. Certains de mes collègues s'y emploient ; je ne manquerai pas d'étudier la possibilité de suivre prochainement leur exemple, malgré les réticences que j'ai déjà naguère perçues qui élèveraient presque au rang de parjure celui ou celle qui, occupant une fonction à assise régionale, se préoccuperait un peu plus à ses heures perdues de la province qui l'héberge.

Je rêverais également qu'à l'instar de ce qui existe ou existera prochainement dans d'autres provinces wallonnes nous puissions un jour nous aussi nous entendre sur la plus-value que représenterait l'aménagement d'un lieu à la fois symbolique et stratégique qui permettrait de donner une nouvelle visibilité, porteuse de nouvelles perspectives, au rassemblement des forces vives provinciales, tant publiques que privées, au sein d'un partenariat novateur.

³⁴ Introduction à la conférence de François Maniquet du 20 octobre 2011

³⁵ Voir Vœux aux forces vives 2010

En ce qui concerne la sphère académique, j'appelle avant tout de mes vœux que rapidement *AXUD* et les organes de gouvernance du pôle namurois prennent leurs dispositions pour que notre comité *AXUD* devienne pleinement le comité stratégique dudit pôle, rôle que nous avons accepté en son temps avec enthousiasme mais qui m'apparaît bégayer un fifrelin.

Je souhaite en outre ardemment, et c'est un euphémisme, que le *Comité stratégique de Gembloux Agro-Biotech* dont le décret m'a, je le rappelle, confié les rênes mais pas la maîtrise du destrier, puisse vaincre le signe indien qui empêche pour l'instant qu'il prenne en main résolument le rôle qui lui a été assigné.

Par identité de motifs, mais en dehors de tout cadre légal ou réglementaire, je ne trouverais pas incongru que, si bien évidemment ses autorités académiques, actuelles mais surtout prochaines, trouvaient dans l'idée une quelconque valeur ajoutée, nous envisagions pareillement pour l'Université de Namur, une structure similaire permettant pour l'avenir l'établissement de synergies entre la gouvernance universitaire interne et l'environnement socio-économique direct de l'institution.

Enfin, à la faveur de cette Mercuriale, qu'il me soit permis de revenir sur une proposition déjà émise antérieurement ; il s'agit de la création d'un *Comité économique et social de la province de Namur* qui serait un espace régulier de rencontre entre les principaux acteurs économiques, les syndicats et les structures publiques et semi-publiques ; qui permettrait d'émettre à la demande ou d'initiative tout avis sur la situation économique de la province, sur ses évolutions, sur ses forces et ses faiblesses ; qui serait une caisse de résonance des spécificités namuroises et un incubateur des premiers remèdes à apporter ou à envisager lors des bouleversements et chocs économiques que connaîtraient certains secteurs, certaines entreprises ; qui s'articulerait en loyauté avec le *Conseil économique et social de la Région wallonne* et les autres opérateurs wallons pertinents, tels la Sogepa (la Société wallonne de gestion et de participation), l'AEI (l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation) ou même l'AWEX.

Depuis l'adaptation des structures et organes du BEP en 2009 et le retrait des partenaires privés afin de correspondre à la jurisprudence in house, on peut se dire qu'un manque est apparu et que si le Comité de Direction et le Conseil d'Administration du BEP pouvaient anciennement remplir peu ou pour ce rôle, un espace est depuis lors laissé libre, espace qu'*AXUD*, de par sa vocation généraliste, ne peut totalement ou n'a pas encore suffisamment occuper.

Mesdames et Messieurs,

Certains d'entre vous se disent peut-être qu'un gouverneur qui s'interroge sur les vertus du rassemblement des forces vives est un peu comme cet escargot qui découvrirait l'importance de la lenteur ³⁶.

Il est vrai que nous sommes ici au cœur des atavismes «gouvernoraux», si vous me permettez ce néologisme.

Presque tous mes prédécesseurs dans la fonction ont fait des dynamiques de rassemblement, de lobby et de réseautage, des professions de foi ou des préceptes de conduite personnelle.

Dans sa Mercuriale de 1948, « *La Province devant les problèmes économiques et sociaux* » déjà citée, Robert GRUSLIN se réjouissait de la création de l'Office Economique et Social de la province qui devait être « *un propulseur, un catalyseur grâce auquel les bonnes volontés se nouent, grâce auquel les intentions se transforment en actes ...* » et un peu plus loin de suggérer la création « *d'un groupement des industriels de la province* ».

Trente ans plus tard, en 1977, dans sa Mercuriale intitulée « *Réflexions* » Pierre FALIZE plaçait à son tour beaucoup d'espoirs dans la *Conférence économique de la Province*, d'abord présidée par le Ministre d'Etat Robert HENRION puis par le Gouverneur FALIZE lui-même et qui associait « *dans un même effort de réflexion, les responsables des mondes économique, financier et social* » avec la vocation « *d'être disponible à toutes les initiatives de ce genre, mais encore de les provoquer en collaboration étroite (...) et en liaison avec les milieux syndicaux, professionnels et financiers* ».

Un peu plus de dix ans plus tard, Emile WAUTHY à son tour, dans sa Mercuriale « *Agir sur le développement économique de notre province* » s'exprimait en ces termes, sous le sous-titre de *Réunir les forces vives du Namurois* : « *La participation de tous ceux qui détiennent l'autorité, le pouvoir, à quelque niveau que ce soit, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, est indispensable au succès d'une œuvre qui ne peut être que commune. Il importe de rechercher un consensus du monde économique et du monde politique de notre province sur les problèmes et dossiers importants* ». Et d'ajouter dans la foulée : « *c'est là une mission qu'un Gouverneur de province doit remplir en s'entourant des avis et conseils de chefs d'entreprise, de scientifiques, de représentants du monde financier et des organisations syndicales* ». Il précisait encore le modus operandi : privilégier « *les contacts systématiques, la réflexion, le travail en équipe, tout en évitant les pièges de l'institutionnalisation et de l'encommissionnement* ».

Les paroles de mon prédécesseur me soufflent deux considérations. La première, est qu'il y a une justification de préserver des fonctions syncrétistes, telle que celle que j'assume, tout aussi captivante pour celui qui l'exerce que pétrie de sens pour les nombreux rouages de notre société. La seconde, qu'AXUD a donc bien fait de ne pas suivre sa première feuille de route.

Près de septante ans nous séparent du texte le plus ancien et trente du dernier en date mais la volonté, la conviction et le feu sacré restent de la même trempe : celle des utopistes qui savent que l'utopie est aussi quinquet des opportunités et que le pragmatisme, la console sur laquelle le déposer.

³⁶ Luis Sepúlveda, *Histoire d'un escargot qui découvre l'importance de la lenteur*, Éditions Métalié, octobre 2014

C'était donc à mon tour, en paraphrasant Oscar WILDE, d'essayer de rassembler les fils écarlates de ma fonction et d'en tisser un motif, de trouver mon chemin dans le dédale excitant des passions provinciales dans lequel j'erre parfois³⁷.

C'est une vue de l'esprit et une belle imposture que de penser pouvoir lutter contre les ravages de la désunion³⁸ par les mirages de l'unanimité mais c'est un tout aussi grand égarement que de feindre d'ignorer que les flambeaux du rassemblement réactivent les feux et allument les lanternes plus qu'ils ne brûlent les ailes.

Il est loin le temps où faisant mine de découvrir l'ambivalence lexicale du mot «vif», je jetais moi-même le voile du soupçon caustique sur l'expression «forces vives»³⁹.

J'ai clairement à présent choisi mon camp en prenant mes distances avec le côté obscur de ces forces-là.

Le monde dans lequel nous vivons est sans cesse plus complexe, plus difficile à décoder, en proie à autant de luttes qu'il n'est confronté à des défis et des enjeux.

Dans pareilles circonstances, la tentation du repli est logique mais non légitime.

Et parce que le repli sur soi n'est jamais qu'un origami du diable, je préfère rechercher des socles de positivité et des recettes de convergences plutôt que de me transformer en un disciple présomptueux et horripilant de CATON, qui terminerait tous ses discours par l'étalage de ses obsessions. Ne devrai-je pas à juste titre supporter vos sarcasmes et votre lassitude si je me mettais par exemple à terminer toutes mes allocutions par un « ... *et je pense qu'il faut réussir le dispatching provincial* » rempli d'emphase ?

Alors, je repose la question car la réponse que j'y ai apportée il y a trois ou quatre minutes tenait plus de l'emballage romantique que du raisonnement méthodique : *la mobilisation des forces vives, grande illusion ou vrai enjeu ?*

L'appel aux forces vives est par essence un appel à la nouveauté, à l'audace, à la créativité, à l'ouverture à d'autres horizons, à la fraîcheur des idées, au bouillonnement des cerveaux, et en cela il est un enjeu inestimable.

Il est tout autant un appel qui affiche ses hautes ambitions : celle du rassemblement, de l'union, de la cohésion et ... toute grande ambition qui se respecte comporte une part d'illusion mais les plus grands illusionnistes seraient-ils donc les seuls capables de déplacer les montagnes ?

³⁷ Voir Oscar WILDE, *Le portrait de Dorian Gray*

³⁸ Voir au sujet de cette expression «ravages de la désunion» : Mirabeau, *Les ravages de la désunion* : Mémoires sur Mirabeau et son Époque: sa Vie littéraire et privée, sa conduite politique à l'assemblée nationale et ses relations avec les principaux personnages de son temps, volume 2, page 216, Bossange, 1824

³⁹ *Vœux aux forces vives de la province*, Namur, le 19 janvier 2007

On raconte que deux philosophes, pleins de sagesse, se promenaient sur le flanc d'une montagne.

Soudain, le premier demande à l'autre, l'air préoccupé :

- Quand l'homme arrivera-t-il à la perfection ?

L'autre qui s'appelait Marsile lui répondit :

- Quand il dira à la montagne de marcher et qu'elle marchera.

Soudain, la montagne se mit à bouger et à avancer. Marsile se tourna alors vers elle et lui dit, avec un geste de la main :

- Doucement, montagne. Je ne t'ai pas dit de marcher. C'était une simple supposition⁴⁰.

Moi qui ne suis pas illusionniste, je veux pouvoir continuer à émettre de telles suppositions !

Je vous remercie pour votre attention.

⁴⁰ Adapté d'un texte tiré de l'ouvrage de Jean-Claude Carrière, *Contes philosophiques du monde entier*, le cercle des menteurs 2, Éditions Plon, Paris, 2008



MERCURIALE
DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR

Mobiliser les Forces vives,
grande illusion ou vrai enjeu ?

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR
SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2016